

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 19
Votants : 23

L'an deux mille vingt-six, le 28 avril, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 avril 2026

PRESENTS : Mme ASTIER Martine, Mme BARDAUD Marie-Christine, Mme BEAUGERIE Delphine, Mme COIRAUD Amandine, Mme COQUEL Laure, Mme COTEUR Charline, M. DOUDARD Christian, M. GIROU Sébastien, Mme HAMDAROU Asma, M. JANICOT Philippe, M. LAGORCE Laurent, Mme LE MASSON Isabelle, M. MARTINIE Nicolas, Mme MOREAU Aurore, M. NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, Mme WISSOCQ Mathilde.

ABSENTS : Mme BOURGEOIS Annick (Pouvoir à Mme BEAUGERIE Delphine), Mme BAZIN Coline (Pouvoir à M. JANICOT Philippe), M. VILLAUTREIX Joël (Pouvoir à M. TOURNIEROUX Vincent), M. ZBORALA Bernard (Pouvoir à Mme COIRAUD Amandine).

Secrétaire de séance : Mme Marie-Christine BARDAUD

4. Adoption du budget principal 2026 de la commune de Boisseuil.

Une présentation du budget est réalisée, ce dernier est équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	3 509 446.91 €	3 509 446.91 €
Section d'investissement	1 603 484.17 €	1 603 484.17 €
TOTAL	5 112 931.08 €	5 112 931.08 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'adopter le budget 2026 tel que présenté,
- de donner pouvoir au Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

VOTE 23	POUR 18	CONTRE 0	ABSTENTION 5
----------------	----------------	-----------------	---------------------

Fait en Mairie le 29 avril 2026
Au registre sont les signatures
Pour Le Maire empêché,
Le 1^{er} adjoint,
Thierry VALADON

